

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MUNICIPALITE DE TUNIS



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 16/2019

La Municipalité de Tunis lance un appel d'offres pour l'exécution des travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis répartis comme suit:

Lot n° 1 : Rénovation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis

Lot n° 2 : Réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis

Lot n° 3 : Fourniture et transport et pose de lanternes et consoles dans quelques rues de la Médina

Les entreprises qui disposent d'un agrément ou du cahier des charges spécialité «**R4**» catégorie **2** et plus (Eclairage Public) pour le lot n° 1 et «**R4**» catégorie **3** et plus (Eclairage Public) pour le lot n° 2 et 3, approuvés par le Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire, peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et le retirer tous les jours ouvrables, pendant l'horaire administratif à la Direction de l'Eclairage Public sise au 65 avenue de Londres Tunis, après paiement d'un montant de 100DT.

Les soumissions doivent être placées sous triple enveloppes cachetées.

L'enveloppe extérieure qui doit porter l'indication «À ne pas ouvrir, appel d'offres n°16/2019 pour l'exécution des travaux de rénovation et de réhabilitation du réseau d'éclairage public de la Ville de Tunis lot n°.....» contiendra, outre les pièces administratives requises mentionnées à l'article 5 du CCAP, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières signés ainsi que le cautionnement provisoire d'un montant correspondant à chaque lot conformément à l'article 10 du CCAP valable **120** jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Cette enveloppe doit contenir deux enveloppes intérieures :

- une 1^{ère} enveloppe intérieure (une offre financière pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre financière** » contiendra les pièces financières indiquées à l'article 5 du CCAP que l'intéressé a retirées de l'administration complétées et signées.

- une 2^{ème} enveloppe intérieure (une offre technique pour chaque lot) fermée et scellée sur laquelle est inscrite la mention « **offre technique** » contiendra les pièces techniques indiquées à l'article 5 du CCAP.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent parvenir par voie postale sous pli fermé et recommandé ou par rapide poste à la Municipalité de Tunis, Hôtel de Ville, La Kasbah –Cedex 1080 Tunis, ou **en mains propres contre récépissé au Bureau d'ordre Central au plus tard le 16 avril 2019 à 10h.**

La date de la réception au bureau d'ordre central fait foi.

La séance d'ouverture des offres est publique, seuls les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister. La séance d'ouverture des offres sera tenue le même jour, le 16 avril 2019 à 10h30 à l'Hôtel de Ville la Kasbah à la salle des réunions "Bloc B".

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au cours de la même séance.